



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

29/07/2025

BUREAU FÉDÉRAL

COMPOSITION DE LA LIGUE FÉMININE 2 SAISON 2025-2026

Le Bureau Fédéral de la FFBB, réuni vendredi 25 juillet 2025, a validé la composition de la Ligue Féminine 2 (LF2) pour la saison 2025-2026.

Faisant suite à la rétrogradation administrative du club d'Alençon par les organismes de gestion, et après le repêchage du club de Chartres dans le championnat de 1^{ère} division, La Boulangère Wonderligue (LBWL), le Bureau Fédéral a décidé de proposer à deux clubs, en respectant le ranking de Nationale Féminine 1 (NF1 – 3^e division féminine) de postuler au championnat de Ligue Féminine 2 (LF2) sous réserve de l'avis favorable de leur engagement en LF2 par la Commission de Contrôle de Gestion (CCG).

La Ligue Féminine 2 sera composée des 14 clubs suivants pour la saison 2025-2026 (les 12 premiers clubs ayant déjà obtenu un avis favorable de la CCG).

Si la Commission de Contrôle de Gestion (CCG) venait à invalider l'un ou les deux dossiers en LF2, alors la LF2 comprendrait un ou deux exempts dans la conception de son calendrier pour la saison 2025-2026.

- Aulnoye AS
- Feytiat Basket 87
- Aplemont Le Havre Basket
- USO Mondeville Basket
- Montbrison Féminines BC
- Cavigal Nice Basket 06
- Pays Voironnais Basket Club
- Saint-Amand Hainaut Basket
- BC La Tronche Meylan
- Monaco Basket Association
- Champagne Basket Féminin
- Pôle France BasketBall (Centre Fédéral BB)
- **SI Graffenstaden Basket ***
- **GCO Bihorel ***

La première journée de la saison 2025-2026 de Ligue Féminine 2 aura lieu le samedi 27 septembre 2025.

**Sous réserve de l'avis favorable de leur engagement par la CCG*